

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : HÉRAULT J. JADEAU D. CHARRON X.

PROJET RESTAURANT SCOLAIRE/ACCUEIL PERISCOLAIRE

Pour choisir l'architecte, un appel à candidature est paru dans la presse le mercredi 30 octobre. Le dossier est téléchargeable sur le site www.anjoumarchespublics.fr depuis le 31 octobre. Les postulants ont jusqu'au 22 novembre, à midi, pour déposer leur candidature. Les plis seront ouverts dans l'après-midi (16 heures) et adressés au CAUE pour étude. La commission et le CAUE se réuniront le 18 décembre pour sélectionner 3-4 candidats. En janvier, les candidats sélectionnés se présenteront devant la commission et déposeront une offre. La commission est composée : Jean-Luc Combe, Président, Sylvie Barbault, Michel Chiron, Michel Chauveau, membres.

BÂTIMENTS

Anciens vestiaires de foot

Les travaux de réhabilitation vont débuter en janvier 2020 pour se terminer au plus tard le 15 mars.

Salle de sports

Malgré les pluies des derniers jours, cette fois aucune fuite n'a été constatée dans la grande salle, ni dans les vestiaires.

Eglise

Michel Chauveau rappelle qu'une demande de subvention DETR sera déposée pour les travaux de restauration de la corniche du clocher. Le montant des travaux est estimé à 31 305.13 € TTC.

BIBLIOTHEQUE

Marie Chauvigné informe que la carte unique fonctionne dorénavant sur tout le territoire de l'agglomération et donne la possibilité aux lecteurs de la Plaine d'accéder gratuitement à l'ensemble des ouvrages. Elle rappelle aussi que les lecteurs peuvent accéder à des revues, ouvrages en se connectant sur le site <https://e-changes.cholet.fr>. Sinon de nouvelles animations sont proposées aux lecteurs : heure du conte le premier lundi des vacances scolaires...

Une carte « cadeaux » sera offerte aux bénévoles pour les remercier.

SENTIERS PEDESTRES

Afin de finaliser l'inscription du sentier « la Grande Boucle » au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée - PDIPR – (sentier reliant l'ensemble des chemins existants sur la commune), l'établissement de conventions entre propriétaire, locataire et la commune est nécessaire pour passer sur les portions privées. Cela concerne les lieudits La Parionnerie, La Fredonnière, la Gervaiserie. La signature de ces conventions devrait intervenir avant la fin de l'année.

Pour rappel, le sentier des Ménards a fait l'objet d'une inscription au PDIPR dans sa version courte et une modification de la version longue qui n'emprunterait pas le RD 25 est à l'étude.

AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Voirie hors agglomération

Les accès busés ou non aux propriétés ne font pas l'objet actuellement d'un revêtement financé par la collectivité. Qui doit y réaliser les éventuels travaux sachant que cette portion n'appartient pas au riverain ? L'Agglomération du Choletais sera interrogée sur cette question.

Le devis Sourisseau a été validé par l'AdC pour un montant de 3 806.40 € TTC. L'élagage et le débroussaillage des voies hors agglomération seront réalisés avant la fin d'année (environ 26 kms de route).

Inventaires des zones humides et des haies

Michel Chiron a présenté les résultats de l'inventaire des zones humides et des haies aux conseillers. Le conseil valide cet inventaire.

Renouvellement CEJ 2^{ème} génération 2019-2022

Sylvie Barbault a présenté le Contrat Enfance Jeunesse mis en place sur le territoire de l'AdC, lequel fait l'objet d'un renouvellement. Le conseil accepte de renouveler ce dernier.

DIVERS

Cérémonies du 11 novembre

Une gerbe sera déposée au monument à 11 heures à la Plaine, puis à Somloire.

Repas offert par le CCAS

Ce repas est fixé au dimanche 17 novembre à la salle des fêtes. Des enfants de « la Passerelle » serviront le repas. Pour remercier les jeunes, le conseil décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association Familles Rurales pour financer une sortie pour les jeunes de « la Passerelle ».

Terrain de tennis extérieur

La société Tennis d'Aquitaine interviendrait au 2^{ème} trimestre 2020 pour effectuer la réparation de ce dernier. Un écrit a été remis.

Subvention

Le conseil accorde une subvention à l'association à finalité humanitaire « Les Sénagazelles » pour un montant de 100 €.

Réparation gouttière chez un particulier

Suite à une détérioration due à un élagage, la commune valide le devis de l'entreprise Da Silva pour un montant de 472.96 euros TTC.

Comité des fêtes

Un petit groupe serait intéressé pour relancer cette association. Le conseil les encourage dans cette démarche et n'hésitera pas à les aider.

Cartes postales anciennes

Une famille originaire de la Plaine a prêté à Monsieur le Maire 12 cartes postales anciennes de la commune. Ces clichés retracent l'histoire de la commune. Pour sauvegarder ce patrimoine, le conseil valide le devis de la société STB 360 pour un montant de 1 767.60 € TTC. Ce devis comprend la numérisation avec retouches de ces cartes et la réalisation de 4 panneaux à fixer sur pupitre (4 pupitres sont déjà installés à ce jour).

Vœux du maire

La cérémonie des vœux est fixée au 12 janvier.

Prochaines réunions : le 12 décembre 2019, le 16 janvier 2020, le 13 février 2020